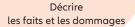
### Mode d'emploi du constat amiable

Ce constat a pour but de :







Faciliter et simplifier vos démarches

#### Qui remplit un constat de dégât des eaux?

Utilisez un seul constat amiable pour deux locaux concernés par un même dégât des eaux.

Si trois locaux ou plus sont concernés, chaque occupant remplit alors un constat avec celui chez qui l'écoulement a pris naissance.

Les locaux de vos voisins sont endommagés par un dégât des eaux dont la cause se situe chez vous



Remplissez un constat avec chaque voisin concerné

Votre local est endommagé par un dégât des eaux dont la cause provient de l'immeuble (infiltration par toiture par exemple):

- si vous êtes locataire d'une maison individuelle ou d'un appartement

Remplissez le constat avec le gérant ou le propriétaire de l'immeuble

. IA04212 - V09/18 - Imp 09/18 - Création graphique Allianz - Crédit photo : ©iStock by Getty Images Photographe Sitox

· si vous êtes copropriétaire ou locataire d'un logement en copropriété



Remplissez le constat avec le **syndic** de l'immeuble

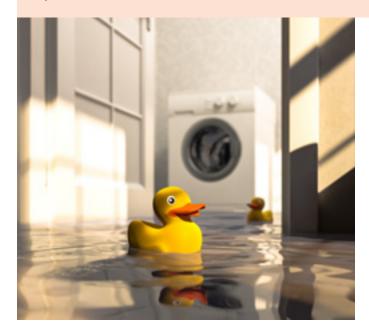
### **Quelques conseils pratiques**

- Utilisez, de préférence, un stylo à bille et appuyez fort : les doubles seront plus lisibles.
- Vous et votre voisin répondez en commun aux questions concernant la ou les cause(s) du sinistre.
  - Puis, chacun d'entre vous remplit la colonne le concernant, en mettant une croix dans la ou les case(s) pour chaque question.
- Pensez bien, tous les deux, à signer le constat.
- Après séparation des feuillets, chacun envoie son exemplaire à son assureur pour déclarer son sinistre.
- · Vous adressez le troisième feuillet, selon la situation de votre local, au syndic, au gérant ou au propriétaire de l'immeuble.



# **CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX**

Ce constat amiable. comme celui que vous utilisez en cas d'accident automobile, a pour but de faciliter et donc d'accélérer l'instruction du dossier.





**Document remis par** 







## CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX

ate du dégât es eaux	S'agit-il : □d'une maison particulière	e	☐d'un immeuble locatif
L'immeuble a-t-il été construit	depuis moins de 10 ans :ouino		
Nom et adresse du syndic o	ou du gérant		
			Tél.
	LES PARTIES CONCERNÉES	PAR LE DÉGÂT DES EAUX	
lom et Prénom		Nom et Prénom	
dresse		Adresse	Bât Étage
	Dat Ltage	Mail	bai Liage
	_ Tél	Te	él
Assureur	Contrat n°	Assureur	Contrat n°
		Sinistre n°	
	Tél	Agent/courtier	
aresse assureur / agent / cour	tier	Adresse assureur / agent / courtier	
	-0-		
S'agit-il d'un local à usage d'	habitation ? □oui □non été demandée ? □oui □non	S'agit-il d'un local à usage d'ha La résiliation du bail a-t-elle été	
	ou saisonnière ? ☐ oui ☐ non	S'agit-il d'une location meublée ou	
agit in a dire location measice	du suisonniere :	o agit-ii a anc location measice of	radisorniere:ourn
→ □ Locataire o	u occupant non propriétaire	→ 🗆 Locataire ou d	occupant non propriétaire
	données du propriétaire		nnées du propriétaire
ou du geran	t de votre logement :	ou du gerant de	e votre logement :
/ous êtes		Vous êtes	
ous etes		vous etes	
→ □ Propriétaire	e/Copropriétaire :	→ ☐ Propriétaire/C	copropriétaire :
occupant	t ☐ non occupant		non occupant
L→ □ Syndic [	☐ <b>Gérant</b> de l'immeuble	L→ □ Syndic □ 0	<b>Gérant</b> de l'immeuble
_	-0—	<u> </u>	_
vez-vous subi des dommag	es? 🗌 oui 🔲 non	Avez-vous subi des dommages	? 🗌 oui 🗌 non
		S	
	CAUSE DU DÉGÂ		
	iectuée par un artisan ou une entreprise i ☐ non / La cause est répa		
	: située chez : □ A □ B □ ailleurs,		
s'agit de (cocher la ou les case	es) :		_
	ar: □commune □privative / □ali areils à effet d'eau <i>(évier, lavabo, machin</i>		essible  Inon accessible
] Fuite ou débordement de ché		o a laver, oriaddiere, cultiulus,)	
☐ Infiltrations par : ☐ toiture	☐ terrasse ☐ façade ☐ fenêtre ou p	orte fenêtre 🔲 joint d'étanchéité <i>(ins</i>	stallation sanitaire ou carrelage
Gel Autre cause : laquelle 2			
Autre cause : laquelle ? In entrepreneur, un installateu	r ou un vendeur vous paraît-il être à l'ori	gine du sinistre : □ non □ oui (b)	réciser pourquoi) :
	<u> </u>		, , , ,
Si oui, nom et adresse :			

Les informations receivant amiable permetriont aux assureurs des parties concernées d'exécuter le contrat d'assurance et d'exercer leurs recours. Ces informations pourront être communiquées aux personnes intervent dans l'exécution du contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnelles que vous pouvez exercer en contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnes intervent et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription.

## CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX

ate du dégât es eaux	ait-il : □d'une maison particuliàr	e □d'un immeuble en copropriété	□d'un immeuble locatif
L'immeuble a-t-il été construit depu			
Nom et adresse du syndic ou du			
			Tél.
L	ES PARTIES CONCERNÉES	PAR LE DÉGÂT DES EAUX	
lom et Prénom		Nom et Prénom	
dresse	I I	Adresse	
	_ Bât Étage		<u> </u>
/lail Tél.	I I	MailT	
assureur rei.	:	Assureur	
	Contracti	7.0001.001	Contracti
Sinistre n°		Sinistre n°	
Agent/courtier	Tél	Agent/courtier	Tél
dresse assureur / agent / courtier _		Adresse assureur / agent / courtie	r
<u> </u>			
agit-il d'un local à usage d'habit		S'agit-il d'un local à usage d'ha	
a résiliation du bail a-t-elle été d 3'agit-il d'une location meublée ou s	:	La résiliation du bail a-t-elle été S'agit-il d'une location meublée or	
agit-ii d une location meublee ou s	alsonniere :ouinon	S agit-ii d une location meublee of	
	cupant non propriétaire		occupant non propriétaire
	ées du propriétaire		onnées du propriétaire
ou du gérant de v	otre logement :	ou du gerant d	e votre logement :
		W	
ous êtes		Vous êtes	
→ □ Propriétaire/Cop	propriétaire :	→ ☐ Propriétaire/0	Copropriétaire :
occupant	non occupant	occupant	non occupant
□ Syndic □ Gé	rant de l'immeuble	L→ □ Syndic □	<b>Gérant</b> de l'immeuble
•		-	
<u> </u>		<u> </u>	
vez-vous subi des dommages ?	oui non	Avez-vous subi des dommages	s? 🗌 oui 🗌 non
	:		
	CAUSE DU DÉG	ÂT DES EAUX	
Ine recherche de fuite a été effectue	e par un artisan ou une entreprise	e: non oui, par qui :	
a cause est identifiée : 🔲 oui 🔲 'origine du dégât des eaux est situé			
s'agit de (cocher la ou les cases):			
		limentation	essible non accessible
] Fuite ou débordement d'appareils ] Fuite ou débordement de chéneau		ie a lavel, Graudiere, Currulus,)	
☐ Infiltrations par : ☐ toiture ☐ tei		oorte fenêtre joint d'étanchéité (in	stallation sanitaire ou carrelage
Gel			
] Autre cause : laquelle ? <b>In entrepreneur, un installateur ou u</b>	n vendeur vous paraît-il être à l'or	igine du sinistre : □ non □ oui (p	réciser pourquoi) :
	<u> </u>	v	
Si oui, nom et adresse :			
i oui, nom et adresse :			
i oui, nom et adresse :	A Sigr		ignature

Les informations receivant amiable permetriont aux assureurs des parties concernées d'exécuter le contrat d'assurance et d'exercer leurs recours. Ces informations pourront être communiquées aux personnes intervent dans l'exécution du contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnelles que vous pouvez exercer en contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnes intervent et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription.

## CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX

s eaux	ère ☐d'un immeuble en copropriété ☐d'un immeuble locatif
l'immeuble a-t-il été construit depuis moins de 10 ans : □oui □	
Nom et adresse du syndic ou du gérant	
	Tél
LES PARTIES CONCERNÉE	S PAR LE DÉGÂT DES EAUX
om et Prénom	Nom et Prénom
dresse	Adresse
Bât Étage	Bât. Étage
ail	Mail
ssureur Tél Contrat n°	Tél Assureur
Suleui Contrat II	Assureur Contrat II
nistre n°	Sinistre n°
gent/courtier Tél	Agent/courtier Tél
dresse assureur / agent / courtier	Adresse assureur / agent / courtier
<b>—</b> 0—	—o—
agit-il d'un local à usage d'habitation? 🗌 oui 🔲 non	S'agit-il d'un local à usage d'habitation ? ☐ oui ☐ non
a résiliation du bail a-t-elle été demandée ? □ oui □ non	La résiliation du bail a-t-elle été demandée ? ☐ oui ☐ no
agit-il d'une location meublée ou saisonnière? 🗌 oui 📗 non	S'agit-il d'une location meublée ou saisonnière? 🗌 oui 🔲 no
→ □ Locataire ou occupant non propriétaire	→ □ Locataire ou occupant non propriétaire
Nom et coordonnées du propriétaire	Nom et coordonnées du propriétaire
ou du gérant de votre logement :	ou du gérant de votre logement :
ous êtes	Vous êtes
→ □ Propriétaire/Copropriétaire :	→ ☐ Propriétaire/Copropriétaire :
occupant non occupant	occupant  non occupant
→ Syndic □ Gérant de l'immeuble	→ □ Syndic □ Gérant de l'immeuble
Gerant de l'inineuble	→ □ Syndic □ Gerant de l'infineuble
<b>—</b> o—	—o—
vez-vous subi des dommages ? 🔲 oui 🔲 non	Avez-vous subi des dommages ? 🔲 oui 🔲 non
	GÂT DES EAUX
ne recherche de fuite a été effectuée par un artisan ou une entrepri n cause est identifiée : 🔲 oui 🔲 non / La cause est ré	ise: non oui, par qui :
origine du dégât des eaux est située chez : ☐ A ☐ B ☐ ailleu	
s'agit de (cocher la ou les cases) :	
Fuite sur canalisation, <i>préciser</i> : $\square$ commune $\square$ privative / $\square$ Fuite ou débordement d'appareils à effet d'eau <i>(évier, lavabo, macl</i>	
Fuite ou débordement de chéneaux ou de gouttières	mo a lavor, oriadarioro, carriardo, mj
Infiltrations par :toitureterrassefaçadefenêtre ou	ı porte fenêtre 🔲 joint d'étanchéité (installation sanitaire ou carrelage
Gel Autre cause : laquelle ?	
n entrepreneur, un installateur ou un vendeur vous paraît-il être à l'e	origine du sinistre: non oui (préciser pourquoi):
	, , , _
oui, nom et adresse :	

Les informations receivant amiable permettront aux assureurs des parties concemées d'exécuter le contrat d'assurance et d'exercer leurs recours. Ces informations pourront être communiquées aux personnes intervenant dans l'exécution du contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnes interver en contrat et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnes intervent et à l'exercice des recours et jusqu'à la fin des durées légales de prescription. Vous disposez de droits sur vos données personnes intervent des assureurs des parties concemées.